



Rapport annuel 2015

 *COMITÉ DE VIGILANCE
LIEU D'ENFOUISSEMENT DE SAINT-NICÉPHORE*

L'art de bâtir des ponts

transfertconsult.ca

MONTRÉAL - QUÉBEC - SAGUENAY - SHERBROOKE

Table des matières

Note	1
1 Contexte	2
1.1 Mandat.....	2
1.2 Composition.....	3
1.3 Calendrier thématique.....	5
1.4 Visite terrain du lieu d'enfouissement.....	6
2 Travaux réalisés	6
3 WM et la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles	6
4 Suivi environnemental des eaux	7
4.1 La qualité des eaux souterraines et de surface	7
4.2 La qualité de l'eau du Ruisseau Paul-Boisvert	7
5 Performance environnementale	8
5.1 Captage et mise en valeur du biogaz.....	8
5.2 Reboisement et aménagement sur le site.....	8
6 Bilan de l'année.....	9
6.1 Constitution du fonds de fermeture.....	9
6.2 Mise à jour sur la lettre de crédit	9
6.3 Contribution au Fonds d'urgence et d'action environnementale	10
6.4 Contrôle des goélands	10
6.5 Bilan annuel des plaintes	11
6.6 Bilan des visites du MDDELCC.....	11
6.7 Visites au site Internet	11
6.8 Autres dossiers.....	11
7 Résultats.....	12

Liste des annexes

Annexe 1 : Ordres du jour des rencontres du Comité.....	13
Annexe 2 : Registre 2015 des plaintes.....	16
Annexe 3 : Registre 2014 des visites du MDDELCC	18
Annexe 4 : Registre 2015 des visites du site Internet	20
Annexe 5 : Photographie aérienne du LET de Saint-Nicéphore	25

Liste des tableaux

Tableau 1.1	Composition du Comité au 25 novembre 2015	3
Tableau 1.2	Départs du Comité au cours de l'année 2015	3
Tableau 1.3	Représentants de Waste Management.....	4
Tableau 1.4	Représentants de Transfert Environnement et Société	4
Tableau 1.5	Personnes-ressources invitées en 2015	4
Tableau 1.6	Calendrier thématique par trimestre	5
Tableau 6.1	Contributions aux fonds d'urgence et d'actions environnementales	10

NOTE

Ce rapport annuel d'activités du Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore a été préparé par Transfert Environnement et Société (Transfert), puis révisé et adopté par les membres du Comité.

Transfert, une entreprise de conseil en participation publique, a collaboré à la création du Comité de vigilance en 2006, anime les séances du Comité et réalise les comptes rendus des réunions.

Le présent rapport annuel rend compte des activités du Comité pour l'année 2015. Le contenu porte sur les activités et les principaux dossiers traités lors des différentes réunions, ainsi que les actions de suivi effectuées et en cours.

1 CONTEXTE

1.1 MANDAT

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore (Comité) a été mis en place le 26 septembre 2006. Il vise à associer de plus près la communauté au suivi des activités de Waste Management (WM). Son mandat a été précisé le 5 décembre 2006 lors de la première réunion officielle.

Le mandat du Comité consiste à :

- Informer sur :
 - ◆ Les opérations du site
 - ◆ Les projets de développement
- Veiller à la conformité du lieu d'enfouissement avec les normes en vigueur
- Faire des recommandations sur :
 - ◆ Le fonctionnement des installations
 - ◆ L'atténuation des impacts sur l'environnement

Le Comité rassemble des citoyens intéressés, notamment des résidents du voisinage, des gestionnaires municipaux, des organismes socio-économiques, des groupes environnementaux, des élus et un représentant du milieu agricole. Cette représentativité permet d'assurer une bonne diffusion de l'information, une expression diversifiée d'opinions, des échanges riches en points de vue et une évaluation sérieuse des problèmes soulevés. La composition du Comité peut changer en fonction de l'intérêt de ses membres ou de leur statut dans l'organisme qu'ils représentent.

Des représentants de WM sont présents aux rencontres du Comité afin de répondre aux questions des membres et de fournir le soutien technique nécessaire à son bon fonctionnement. À la suite de chaque réunion, un compte-rendu est rédigé et vérifié par les membres.

Les membres du Comité se réunissent quatre fois par année pour discuter du fonctionnement du site, des améliorations à apporter et des préoccupations soulevées dans le milieu.

Un rapport annuel est rédigé pour rendre compte des activités du Comité pour l'année écoulée. Ce rapport annuel contribue à faire connaître le Comité à la population, à augmenter la visibilité et le rayonnement de ses activités, à valoriser les résultats obtenus sur les divers dossiers et à susciter l'intérêt à participer au Comité.

À la demande des membres, un site Internet dédié au Comité de vigilance a été mis en ligne à l'automne 2014. Il s'agit d'un outil supplémentaire pour informer la communauté des activités liées au site d'enfouissement et améliorer la gestion des plaintes reçues. L'adresse est la suivante : www.vigilancewmst-nicephore.org.

1.2 COMPOSITION

La composition du Comité à la fin de l'année 2015 était la suivante :

Tableau 1.1 Composition du Comité au 25 novembre 2015

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom
Représentants du voisinage	Citoyen (Président)	M. Jean-François Milot
	Résidente du Club du Faisan	Mme Diane Faucher
	Résidente du Club du Faisan	M. Dominique Michaud
	Citoyen	M. Alain Gauthier
	Citoyen / secteur St-Lucien	M. Pierre Beaudoin
	Citoyen	M. Serge Girard *
Représentants du milieu municipal	MRC Drummond	M. Michel Noël Mme Anick Verville
	Ville de Drummondville	M. Roger Leblanc M. Daniel Pelletier
Représentants des groupes environnementaux	COGESAF	M. Yves Gatien
	Bloc Vert	Mme Suzanne Lévesque *
	Conseil Régional de l'Environnement du Centre du Québec (CRECQ)	M. Camil Lauzière
Représentants des organismes socio-économiques	Chambre de commerce de Drummondville	n/d
Représentant du milieu agricole	UPA	M. Denis Vadnais

* nouveau membre 2015

Certains membres du Comité, présents au début de 2015, ont quitté leur fonction durant l'année :

Tableau 1.2 Départs du Comité au cours de l'année 2015

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom
Représentants du voisinage	Membres du Club du Faisan	M. Daniel Ferland Mme Madeleine Proulx
	Citoyen	M. Réal Lemire
Représentants des groupes environnementaux	Bloc Vert	Mme Marie-Pascale Duvieusart
Représentants du milieu municipal	Ville de Drummondville	M. Vincent Chouinard

Représentants des organismes socio-économiques	Chambre de Commerce de Drummondville	M. Nicolas Martel Mme Barbara Demers
---	--------------------------------------	---

Le tableau 1.3 recense les représentants de WM ayant participé aux réunions du Comité en 2015. À la rencontre de novembre 2015, WM a annoncé que M. Marc-Olivier Lamothe prendra la relève de M. Simon Mercier à titre de directeur des opérations du site de Saint-Nicéphore. M. Mercier ne sera plus présent aux rencontres du Comité en 2016.

Tableau 1.3 Représentants de Waste Management

Représentants de Waste Management		
Représentants du site	Directeur des affaires publiques	M. Martin Dussault
	Directeur de l'ingénierie et de l'environnement	M. Ghislain Lacombe
	Directeur des opérations du site de Saint-Nicéphore	M. Simon Mercier M. Marc-Olivier Lamothe *

* Présent aux rencontres du 10 juin, 2 septembre et 25 novembre 2015.

Le tableau 1.4 identifie les représentants de Transfert ayant appuyé les rencontres du Comité en 2015 :

Tableau 1.4 Représentants de Transfert Environnement et Société

Représentants de Transfert		
Représentants de Transfert	Animateur	M. Alex Craft
	Rapporteurs	M. Dave Arseneau Mme Élodie Rolland Mme Charlotte Cordier

Certaines personnes ressources sont intervenues lors des réunions, sur invitation des membres. Au cours de l'année 2015, les personnes suivantes ont participé à l'une ou l'autre des réunions :

Tableau 1.5 Personnes-ressources invitées en 2015

Organisation	Personne-ressource	Sujet abordé
GARAF	M. Pablo Desfossés, coordonnateur	Programme de surveillance du ruissellement des eaux de surface Travaux de revégétalisation Ruisseau Paul-Boivert
GPF-Faune	M. Alexandre Brunet	Réhabilitation du faucon pèlerin Mirage

1.3 CALENDRIER THEMATIQUE

Depuis 2014, un calendrier thématique annuel est proposé au Comité. Ce calendrier présente les sujets à aborder pour les quatre rencontres de l'année. Cette formule vise à assurer un suivi plus fluide et périodique des divers dossiers.

Le calendrier thématique a été révisé en début d'année 2015. Certains éléments ont été déplacés pour mieux équilibrer la durée des réunions. Également, un point « varia » a été inscrit à chaque trimestre pour préciser que les membres peuvent ajouter en tout temps des sujets d'actualités ou des interrogations ponctuelles. Un point récurrent sur les visites du ministère a aussi été ajouté au calendrier.

La proposition révisée a été adoptée par le Comité. Le tableau 2.1 en présente le contenu. À noter que d'autres ajustements pourraient être apportés en 2016 pour tenir ce calendrier à jour.

Tableau 1.6 Calendrier thématique par trimestre

TRIMESTRE 1	TRIMESTRE 2	TRIMESTRE 3	TRIMESTRE 4
<ul style="list-style-type: none"> ● Validation du rapport annuel ● Retour sur les travaux de l'année écoulée et aperçu des travaux à venir : <ul style="list-style-type: none"> ● Développement des cellules ● Travaux divers (captage et traitement) ● Mesures d'atténuation anticipées ● WM et la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles ● Varia 	<ul style="list-style-type: none"> ● Suivi environnemental des eaux : <ul style="list-style-type: none"> ● Eaux de surface ● Eaux souterraines ● Eaux de lixiviation ● Varia 	<ul style="list-style-type: none"> ● Visite du site d'enfouissement ● Performance environnementale : <ul style="list-style-type: none"> ● Biogaz ● Reboisement et aménagement sur le site ● Mise à jour sur la lettre de crédit ● Varia 	<ul style="list-style-type: none"> ● Bilan de l'année écoulée : <ul style="list-style-type: none"> ● Constitution du Fonds de fermeture ● Contribution au Fonds d'urgence et d'action environnementale ● Bilan annuel des plaintes ● Contrôle des goélands ● Retour sur les journées portes ouvertes ● Bilan des visites du MDDELCC ● Varia
<ul style="list-style-type: none"> ● Actions de suivi ● Registre des plaintes ● Registre des visites du MDDELCC 	<ul style="list-style-type: none"> ● Actions de suivi ● Registre des plaintes ● Registre des visites du MDDELCC 	<ul style="list-style-type: none"> ● Actions de suivi ● Registre des plaintes ● Registre des visites du MDDELCC 	<ul style="list-style-type: none"> ● Actions de suivi ● Registre des plaintes ● Registre des visites du MDDELCC

Les ordres du jour détaillés sont présentés à l'annexe 1.

1.4 VISITE TERRAIN DU LIEU D'ENFOUISSEMENT

La rencontre de septembre a débuté par une visite guidée du site de Saint-Nicéphore, commentée par M. Ghislain Lacombe, M. Simon Mercier et M. Marc-Olivier Lamothe.

Au cours de la visite, les membres du Comité ont eu l'occasion d'observer l'évolution des travaux à la cellule 3A. Les membres ont également pu en apprendre sur le fonctionnement du lieu d'enfouissement (opérations, captage, traitement et valorisation du biogaz, gestion des eaux, activités de reboisement) et de poser leurs questions aux intervenants de WM.

2 TRAVAUX RÉALISÉS

WM fait le point de façon régulière sur les travaux en cours au site de Saint-Nicéphore. Parmi les travaux réalisés au cours de l'année 2015, on compte entre autres :

- L'ensemencement des anciennes cellules 7 et 8
- Le reboisement du secteur nord-est où les sols excavés étaient entreposés, un projet en collaboration avec le Groupe d'Aide pour la Recherche et l'Aménagement de la Faune (GARAF)
- Le forage et le raccordement de quatre nouveaux puits et l'excavation de deux tranchées horizontales pour le captage du biogaz

3 WM ET LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

En 2011, le gouvernement s'est doté d'une Politique de gestion des matières résiduelles, dans le cadre de laquelle un plan d'action quinquennal 2011-2015 a été élaboré. L'objectif fondamental de la Politique est d'éliminer une seule matière résiduelle au Québec, soit le résidu ultime.

En 2015, WM a présenté au Comité le bilan de RECYC-QUÉBEC basé sur les données de 2012 :

- 724 kg de matières éliminées par habitant (objectif de 700 kg par habitant pour 2015)
- 59 % des matières recyclables collectées (objectif de 70 % pour 2015)
- 25 % des matières organiques valorisées pour du compost ou épandage agricole (objectif de 60 % pour 2015)

WM a aussi identifié les actions annoncées à venir :

- Élaborer le règlement sur le bannissement du bois, du papier et du carton
- Implanter des infrastructures de traitement des matières organiques
- Élaborer une stratégie pour interdire l'élimination de la matière organique

Les membres ont eu l'occasion d'échanger à propos des enjeux de la Politique, notamment le travail qu'il reste à faire pour éviter que des matières recyclables aillent à l'enfouissement, ainsi que le besoin de trouver des débouchés pour certaines matières récupérées comme le verre.

4 SUIVI ENVIRONNEMENTAL DES EAUX

4.1 LA QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES ET DE SURFACE

WM a présenté les résultats du suivi environnemental des eaux souterraines, des eaux de surface et des eaux de ruissellement.

Des puits d'échantillonnage sont situés en amont du lieu d'enfouissement (où les eaux n'ont pas été en contact avec le site) et en aval, ce qui permet de distinguer les concentrations présentes naturellement (en amont) et celles pouvant être affectées par les activités de WM (en aval). WM échantillonne aussi, sur une base volontaire, cinq puits résidentiels situés hors de sa propriété, à la demande des citoyens désirant avoir la certitude que leur eau est de bonne qualité.

Les paramètres surveillés sont basés sur le Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles (REIMR). WM vérifie ces paramètres trois fois par an pour chacun des puits. Le rapport d'analyse est remis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

À l'aide de différentes cartes et tableaux de données, WM a fait le point sur les résultats obtenus : la situation est stable et aucune problématique n'a été constatée. Les dépassements de la valeur limite pour le fer et le manganèse correspondent à la concentration naturellement élevée dans la vallée du Saint-Laurent. Quant à la concentration d'azote ammoniacal, elle continue à diminuer depuis 2009, ce qui indique que les mesures mises en place fonctionnent adéquatement.

Un suivi sera réalisé pour un puits où des sulfures ont été détectés en 2015, ce qui représente une anomalie, puisqu'il s'agit de la première fois que ce paramètre est observé. Les prochains échantillons vont indiquer s'il s'agit d'une tendance ou d'une observation ponctuelle.

Un dépassement de la valeur limite pour les coliformes fécaux a été constaté dans l'un des puits résidentiels. Ce dépassement n'est pas lié à la présence du site d'enfouissement. WM a informé la personne concernée de la problématique et des moyens pour y remédier.

4.2 LA QUALITE DE L'EAU DU RUISSEAU PAUL-BOISVERT

Le ruisseau Paul Boisvert est le cours d'eau s'écoulant à proximité du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore. Il constitue un élément d'intérêt pour la communauté, qui se préoccupe de la qualité de ces eaux. En 2011, WM a mis en place un programme de suivi du ruissellement des eaux de surface (PSRES) qui s'écoulent vers ce ruisseau, en collaboration avec le GARAF, un organisme environnemental local. Ce programme vise à :

1. Identifier les différentes sources des matières en suspension (MES) dans le ruisseau
2. Déterminer l'apport possible des MES provenant des activités du lieu d'enfouissement

3. Réaliser et faire le suivi des mesures d'atténuation pour diminuer les MES : aménagement d'un bassin de décantation et revégétalisation des fossés

Ainsi, différents points d'échantillonnage ont été installés pour surveiller la qualité des eaux de ruissellement.

En 2015, M. Pablo Desfossés, coordonnateur du GARAF est venu présenter les résultats du PSRES : la tendance indique une baisse de la quantité de MES et une amélioration constante des eaux de ruissellement depuis 2012. Cela confirme l'efficacité des mesures d'atténuation.

Les données détaillées peuvent être consultées sur une carte interactive sur le site Web du GARAF : <http://www.garaf.org/public/>.

5 PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

5.1 CAPTAGE ET MISE EN VALEUR DU BIOGAZ

Tous les lieux d'enfouissement au Québec ont l'obligation de capter les biogaz qui sont produits par la décomposition des matières, pour ensuite les valoriser ou les détruire.

En septembre, WM a présenté au Comité les plus récentes données sur le captage, le traitement et la valorisation du biogaz produit par le site d'enfouissement de Saint-Nicéphore.

Le biogaz est capté par un réseau de 126 puits verticaux et 65 tranchées horizontales (des tuyaux perforés). Les puits et les tranchées sont vérifiés chaque mois pour s'assurer de leur efficacité. Le biogaz capté est envoyé à une station de pompage. Une partie (environ 45 %) est valorisée de différentes façons :

- Utilisation par le CFER
- Chauffage du réacteur biologique séquentiel servant au traitement biologique des eaux
- Production d'électricité
- Chauffage du complexe de serres de tomates géré par la compagnie Les Serres Demers

Le reste du biogaz (55 %) est brûlé par deux torchères présentes sur le site.

WM a expliqué que la quantité globale de biogaz capté est à la baisse, car la production de biogaz dans les cellules de la phase 1 diminue progressivement.

Les membres du Comité ont posé des questions aux représentants de WM et ont pu en apprendre sur le fonctionnement des puits verticaux et des tranchées horizontales.

5.2 REBOISEMENT ET AMENAGEMENT SUR LE SITE

Depuis 2010, des projets de revégétalisation sont réalisés sur le site, notamment pour réduire le transport des sédiments dans les cours d'eau, stabiliser les berges et favoriser le développement d'habitats fauniques. En 2015, WM a entrepris de reboiser certains secteurs de sa propriété qui étaient utilisés pour entreposer du sable et de l'argile. Les projets de reboisement sont réalisés en partenariat avec le GARAF, qui apporte un volet éducatif à ces projets.

Le bilan des plantations réalisées par le GARAF au lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore pour 2015 fait état de 200 nouveaux arbustes et 11 115 arbres. Depuis 2010, le total d'arbres, arbustes et tiges plantés s'élève maintenant à 54 736.

6 BILAN DE L'ANNÉE

6.1 CONSTITUTION DU FONDS DE FERMETURE

En vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) et de son Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles (REIMR), les exploitants de lieux d'enfouissement sont tenus de se doter d'un fonds post-fermeture. Cette exigence du MDDELCC vise à assurer la capacité des exploitants à couvrir les coûts afférents à la gestion post-fermeture du site, pour une période minimale de 30 ans, ou aussi longtemps que le lieu d'enfouissement sera susceptible de constituer une source de contamination. L'argent est versé dans une fiducie et ne peut servir à aucune autre activité. L'accord du MDDELCC est nécessaire pour retirer des sommes. Le montant à verser par tonne reçue est fixé en fonction des coûts estimés des obligations de WM en période de post-fermeture.

Les garanties financières associées au site de St-Nicéphore sont constituées selon les conditions suivantes :

- Phases 1 et 2 du site (exploitées de 1984 à 2013) :
 - ◆ Coûts estimés des activités post-fermeture : 11 millions \$
 - ◆ Somme garantie par une lettre de crédit déposée au MDDELCC (voir section 6.2)

- Phase 3A du site (autorisée en 2013) :
 - ◆ Coûts estimés des activités post-fermeture : 4,5 millions \$
 - ◆ Somme accumulée à raison de 1,50 \$ pour chaque mètre cube enfoui au site
 - ◆ L'argent est versé dans une fiducie dont le MDDELCC est bénéficiaire
 - ◆ Du 1^{er} janvier au 30 septembre 2015, WM a versé environ 446 000\$ dans la fiducie
 - ◆ Depuis 2013, un total de 1 329 637 \$ a été versé dans la fiducie

6.2 MISE A JOUR SUR LA LETTRE DE CREDIT

Depuis 2010, en réponse à une demande du Comité, WM s'est engagé volontairement à signer et à renouveler une lettre de crédit bancaire de 11 millions \$ pour garantir que l'argent nécessaire à la réhabilitation des phases 1 et 2 du site sera disponible, même dans l'éventualité où WM ferait faillite, à titre exemple. Dans un tel cas, le ministère pourrait se servir de la lettre de crédit pour obtenir les montants nécessaires à l'exécution des travaux de réhabilitation. Cette lettre est renouvelée chaque année auprès de l'institution financière.

Tous les ans, WM s'engage à présenter la lettre de crédit renouvelée au Comité, et à la déposer au ministère.

En septembre, certains membres du Comité ont affirmé être préoccupés par le fait que WM n'est pas tenu légalement de renouveler la lettre de crédit.

6.3 CONTRIBUTION AU FONDS D'URGENCE ET D'ACTION ENVIRONNEMENTALE

Le fonds d'urgence et le fonds d'action environnementale ont été créés à la demande de la Ville de Drummondville et la MRC de Drummond.

Le fonds d'urgence vise à assurer la disponibilité de montants pour la Ville de Drummondville en cas d'urgence environnementale.

Le fonds d'action environnementale est à la disposition de la Ville de Drummondville et vise à soutenir des projets spécifiques en environnement. Le représentant de la Ville siégeant au Comité a expliqué que deux projets internes ont été menés jusqu'à présent grâce à ce fonds : l'installation d'îlots de gestion des matières résiduelles dans les lieux publics de la Ville de Drummondville, ainsi que l'emploi d'une personne attirée à la gestion des matières résiduelles. La Ville prévoit réviser ses critères de sélection des projets du fonds d'action environnementale au courant de 2016, et présentera les modalités révisées au comité de vigilance.

Les montants versés par WM sont calculés à raison de 0,25 \$ par tonne de matière entrant au site pour le fonds d'urgence et 0,75 \$ par tonne pour le fonds d'action environnementale.

Un bilan des contributions de WM dans ces fonds est présenté au tableau 3.1.

Tableau 6.1 Contributions aux fonds d'urgence et d'actions environnementales

Année	Fonds d'urgence environnementale	Fonds d'action environnementale	Total
2015	64 784 \$	221 554 \$	286 339 \$
À ce jour	143 577 \$	498 928 \$	642 506 \$

6.4 CONTROLE DES GOÉLANDS

Depuis 2012, WM fait appel à des fauconniers pour assurer le contrôle des goélands, sauf en hiver, où les heures de présence des fauconniers sont réduites puis arrêtées puisqu'il n'y a pas de besoin d'effarouchement, les goélands étant peu présents.

WM a présenté les données sur la présence des goélands et a confirmé que le nombre d'oiseaux tentant d'accéder au site en 2015 est similaire aux données de 2014. Cette année, l'hiver tardif a retardé la migration des oiseaux, expliquant le faible nombre de goélands au front de déchets au printemps. La période entre juillet et octobre représente les journées d'ensoleillement les plus longues et le moment où les oiseaux juvéniles quittent le nid; c'est pourquoi le fauconnier a dû intervenir plus souvent. Le travail du fauconnier s'est poursuivi jusqu'à la mi-décembre.

6.5 BILAN ANNUEL DES PLAINTES

Lorsque des plaintes sont formulées, elles sont traitées par WM qui met en œuvre des mesures pour régler avec diligence les problèmes, le cas échéant. Lors des réunions, WM expose chacune des plaintes aux membres du Comité ainsi que les correctifs mis en place. Les membres peuvent en discuter et fournir des recommandations à WM pour limiter les désagréments vécus par la population locale.

En 2015, quatre plaintes ont été enregistrées :

- 1 liée aux odeurs
- 1 liée au bruit de camion
- 2 liées aux papiers et à la poussière

Concernant la plainte pour les odeurs, WM a porté une attention particulière sur le recouvrement journalier. WM a aussi sensibilisé les clients de son site d'enfouissement concernant le bruit, et a nettoyé les chemins faisant l'objet des plaintes liées à la présence de papiers et de poussières.

Le registre des plaintes et le détail des mesures correctives sont disponibles à l'annexe 2.

6.6 BILAN DES VISITES DU MDDELCC

WM a effectué un bilan des visites du ministère, au nombre de huit en 2015, précisant que tout était conforme au site d'enfouissement. Dans le cadre de ces visites, une inspection complète des installations et la vérification du registre au poste de pesée sont réalisées par le ministère. Le registre de ces visites est présenté à l'annexe 3.

6.7 VISITES AU SITE INTERNET

WM a présenté les statistiques de visite du site Web du comité de vigilance (www.vigilancewmst-nicephore.org). En 2015, il y a eu 159 visites sur le site Internet à partir du Québec.

WM a expliqué que les ordres du jour et les comptes rendus des rencontres sont les sections les plus consultées. Le rapport détaillé de Google Analytics est présenté à l'annexe 4.

Des membres ont souhaité que le site Internet soit davantage diffusé dans les communications à la communauté pour s'assurer que les résidents soient davantage au courant que ce site existe.

6.8 AUTRES DOSSIERS

En 2015, les membres du Comité ont suivi la démarche de réhabilitation d'un faucon pèlerin qui porte le nom de Mirage. Ce dernier a été trouvé alors qu'il était jeune et avait perdu ses parents, et a été pris en charge par la faculté vétérinaire de l'Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie pour le soigner et s'assurer qu'il puisse voler. Puis, Mirage a été confié à la firme GPF-Faune pour lui apprendre à chasser et le réhabiliter. M. Alexandre Brunet, de GPF-Faune, est venu présenter au Comité les étapes de la réhabilitation de Mirage. Il a expliqué que sa mise en liberté est prévue pour octobre 2015. Son nichoir sera ouvert progressivement et l'oiseau pourra y retourner s'il le souhaite, jusqu'à ce qu'il trouve un autre habitat.

Les membres du Comité ont échangé avec les représentants de WM au sujet des technologies et des projets d'innovation dans le domaine de la gestion des matières résiduelles. WM a expliqué que l'entreprise a investi dans une demi-douzaine de projets en espérant les amener à maturité, mais que pour l'instant, la plupart de ces technologies demeurent complexes et coûteuses pour des installations à grande échelle.

Enfin, WM a célébré en 2015 ses « 15 ans sans accident sans perte de temps », soulignant que cet accomplissement est dû aux efforts rigoureux de chacun des employés sur le terrain. WM a noté que le protocole de santé et sécurité fait maintenant partie de la routine de ses employés.

7 RÉSULTATS

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore conclut sa neuvième année d'activités régulières.

En plus d'assister aux réunions courantes, les membres participent à des événements, étudient les rapports et présentations qui leur sont remis, effectuent des visites terrain, se documentent sur les dossiers sensibles et continuent de surveiller régulièrement les activités du site et leurs impacts possibles.

En résumé, pour l'année 2015, le Comité a effectué un suivi attentif de différents dossiers, dont l'évolution des travaux en cours, le suivi de la qualité des eaux, la performance environnementale du site, les engagements financiers de WM et la réhabilitation du faucon pèlerin Mirage.

Enfin, les membres du Comité ont assuré le suivi systématique des activités régulières et des suivis environnementaux du site, telles que la gestion des plaintes et les visites du MDDELCC.

Annexe 1 :

Ordres du jour des rencontres du Comité

Date	Sujets traités
Trimestre 1	
Rencontre du 18 mars 2015	<ul style="list-style-type: none"> ● Validation du rapport annuel 2014 ● Validation du calendrier de travail 2015 ● Mise à jour sur la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles ● Retour sur les travaux de l'année écoulée et aperçu des travaux à venir : <ul style="list-style-type: none"> ● Développement des cellules ● Travaux divers (captage, traitement) ● Mesures d'atténuation anticipées ● Actions de suivi <ul style="list-style-type: none"> ● Réhabilitation du faucon pèlerin ● Périmètre de la campagne de porte-à-porte ● Rapport d'activités <ul style="list-style-type: none"> ● Registre des plaintes ● Registre des visites du MDDELCC ● Divers <ul style="list-style-type: none"> ● Finaliste au Gala des Mercuriades ● Possibilité d'un nouveau membre au Comité
Trimestre 2	
Rencontre du 10 juin 2015	<ul style="list-style-type: none"> ● Suivi environnemental des eaux : <ul style="list-style-type: none"> ● Eaux de surface ● Eaux souterraines ● Eaux de ruissellement ● Actions de suivi <ul style="list-style-type: none"> ● Diffusion du rapport annuel ● Ajout des visites du ministère au calendrier thématique annuel ● Projet de réhabilitation du faucon pèlerin Mirage ● Suivi sur les Mercuriades ● Accueil de nouveaux membres potentiels ● Rapport d'activités <ul style="list-style-type: none"> ● Registre des plaintes ● Registre des visites du ministère

Trimestre 3	
Rencontre du 2 septembre 2015	<ul style="list-style-type: none"> ● Visite du site d'enfouissement ● Performance environnementale <ul style="list-style-type: none"> ● Captage, valorisation et traitement du biogaz ● Reboisement et aménagement sur le site ● Mise à jour sur la lettre de crédit ● Actions de suivi <ul style="list-style-type: none"> ● Accueil d'un nouveau membre ● Suivi du projet de réhabilitation du faucon pèlerin Mirage ● Rapports d'activités <ul style="list-style-type: none"> ● Registre des plaintes ● Registre des visites du ministère ● Divers <ul style="list-style-type: none"> ● Discussion sur Enerkem
Trimestre 4	
Rencontre du 25 novembre 2015	<ul style="list-style-type: none"> ● Bilan de l'année écoulée : <ul style="list-style-type: none"> ● Constitution du Fonds de fermeture ● Contribution au Fonds d'urgence et d'action environnementale ● Contrôle des goélands ● Retour sur les journées portes ouvertes ● Actions de suivi <ul style="list-style-type: none"> ● Informations additionnelles sur l'entreprise exploitant la sablière ● Retour sur la plantation d'arbres dans les secteurs en reboisement ● Rapports d'activités <ul style="list-style-type: none"> ● Registre des plaintes ● Bilan annuel des plaintes ● Registre des visites du ministère ● Bilan annuel des visites du ministère ● Divers <ul style="list-style-type: none"> ● 15 ans d'opérations sans accidents

Annexe 2 :

Registre 2015 des plaintes

Date de la plainte	Température	Secteur	Nature de la plainte	Mesure(s) corrective(s)
4 juillet 2015	Vent du Nord 10 km/h	Citoyen de Saint-Lucien	Odeurs	Inspection du réseau de captage de biogaz et du système de neutralisant d'odeurs. Une attention particulière a été portée au recouvrement journalier.
13 juillet 2015	N/A	Citoyen, boulevard Saint-Joseph	Bruit de camion	Sensibilisation auprès des clients du lieu d'enfouissement technique.
25 août 2015	N/A	Citoyen, boulevard St-Joseph	Poussière sur la route	La route a été nettoyée.
21 septembre 2015	N/A	Citoyen, boulevard St-Joseph	Papiers en bordure de la route	Les papiers ont été ramassés.

Annexe 3 :

Registre 2014 des visites du MDDELCC

Date	Raison de la visite	Correctif apporté
22 janvier 2015	Visite de routine – balance	
22 janvier 2015	Visite de routine – site	
26 février 2015	Visite de routine – balance	
26 février 2015	Visite de routine – site	
17 mars 2015	Visite de routine – balance	
17 mars 2015	Visite de routine – site	
28 juillet 2015	Visite de routine - balance	
28 juillet 2015	Visite de routine - site	
3 septembre 2015	Visite de routine - balance	
3 septembre 2015	Visite de routine - site	
3 novembre 2015	Visite de routine - balance	
3 novembre 2015	Visite de routine - site	

Annexe 4 :

Registre 2015 des visites du site Internet

Présentation de l'audience

1 janv. 2015 - 24 nov. 2015

E-mail Exporter ▼ Ajouter au tableau de bord Raccourci



Toutes les sessions
100,00 %

+ Ajouter un segment

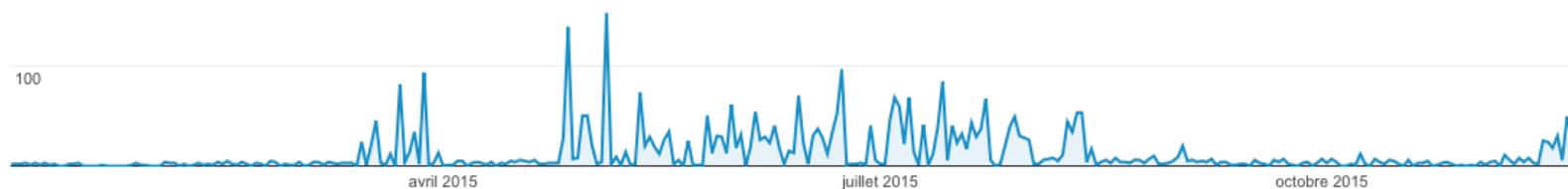
Vue d'ensemble

Sessions ▼ par rapport à Sélectionner une statistique

Toutes les heures Jour Semaine Mois

● Sessions

200



Sessions

3 962



Utilisateurs

3 766



Pages vues

4 772



Pages/session

1,20



Durée moyenne des sessions

00:00:31



Taux de rebond

86,70 %

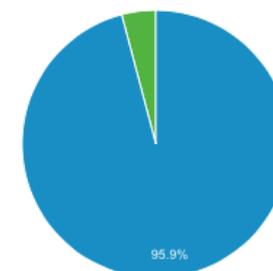


% nouvelles sessions

94,83 %



■ New Visitor ■ Returning Visitor



Dimension principale : Page Titre de page Autre ▾

Tracer les lignes		Dimension secondaire ▾	Type de tri : Paramètre par défaut ▾						avancé					
<input type="checkbox"/>	Page ?	Pages vues ?	Vues uniques ?	Temps moyen passé sur la page ?	Entrées ?	Taux de rebond ?	Sorties (en %) ?	Valeur de la page ?						
		4 772 % du total: 100,00 % (4 772)	4 499 % du total: 100,00 % (4 499)	00:02:20 Valeur moy. pour la vue: 00:02:20 (0,00 %)	3 886 % du total: 100,00 % (3 886)	86,70 % Valeur moy. pour la vue: 86,70 % (0,00 %)	81,43 % Valeur moy. pour la vue: 81,43 % (0,00 %)	0,00 \$US % du total: 0,00 % (0,00 \$US)						
<input type="checkbox"/>	1. /	3 948 (82,73 %)	3 824 (85,00 %)	00:03:07	3 526 (90,74 %)	86,15 %	87,39 %	0,00 \$US (0,00 %)						
<input type="checkbox"/>	2. /comptes-rendus	82 (1,72 %)	41 (0,91 %)	00:02:15	3 (0,08 %)	33,33 %	23,17 %	0,00 \$US (0,00 %)						
<input type="checkbox"/>	3. /prochaine-reunion	82 (1,72 %)	54 (1,20 %)	00:01:42	8 (0,21 %)	62,50 %	28,05 %	0,00 \$US (0,00 %)						
<input type="checkbox"/>	4. /?from=http://snip.to/	50 (1,05 %)	50 (1,11 %)	00:00:00	50 (1,29 %)	100,00 %	100,00 %	0,00 \$US (0,00 %)						
<input type="checkbox"/>	5. /liste-des-membres	46 (0,96 %)	37 (0,82 %)	00:00:58	11 (0,28 %)	72,73 %	45,65 %	0,00 \$US (0,00 %)						
<input type="checkbox"/>	6. /rapports-annuels	42 (0,88 %)	33 (0,73 %)	00:02:44	7 (0,18 %)	71,43 %	59,52 %	0,00 \$US (0,00 %)						
<input type="checkbox"/>	7. /www.guardlink.org/JZRz11	32 (0,67 %)	32 (0,71 %)	00:00:00	32 (0,82 %)	100,00 %	100,00 %	0,00 \$US (0,00 %)						
<input type="checkbox"/>	8. /presentation-du-comite	28 (0,59 %)	21 (0,47 %)	00:00:19	2 (0,05 %)	100,00 %	14,29 %	0,00 \$US (0,00 %)						
<input type="checkbox"/>	9. /www.guardlink.org/KZRz11	28 (0,59 %)	28 (0,62 %)	00:00:00	28 (0,72 %)	100,00 %	100,00 %	0,00 \$US (0,00 %)						
<input type="checkbox"/>	10. /avis-public	25 (0,52 %)	17 (0,38 %)	00:02:04	9 (0,23 %)	55,56 %	48,00 %	0,00 \$US (0,00 %)						

Dimension secondaire ▾

avancé

Pays ?	Acquisition			Comportement			Conversions		
	Sessions ? ↓	% nouvelles sessions ?	Nouveaux utilisateurs ?	Taux de rebond ?	Pages/session ?	Durée moyenne des sessions ?	Taux de conversion par objectif ?	Objectifs réalisés ?	Valeur de l'objectif ?
	3 962 % du total: 100,00 % (3 962)	95,89 % Valeur moy. pour la vue: 94,83 % (1,12 %)	3 799 % du total: 101,12 % (3 757)	86,70 % Valeur moy. pour la vue: 86,70 % (0,00 %)	1,20 Valeur moy. pour la vue: 1,20 (0,00 %)	00:00:31 Valeur moy. pour la vue: 00:00:31 (0,00 %)	0,00 % Valeur moy. pour la vue: 0,00 % (0,00 %)	0 % du total: 0,00 % (0)	0,00 \$US % du total: 0,00 % (0,00 \$US)
1. United States	1 218 (30,74 %)	97,70 %	1 190 (31,32 %)	84,56 %	1,15	00:00:31	0,00 %	0 (0,00 %)	0,00 \$US (0,00 %)
2. (not set)	916 (23,12 %)	100,00 %	916 (24,11 %)	91,16 %	1,08	00:00:22	0,00 %	0 (0,00 %)	0,00 \$US (0,00 %)
3. Canada	195 (4,92 %)	75,90 %	148 (3,90 %)	47,69 %	3,44	00:03:22	0,00 %	0 (0,00 %)	0,00 \$US (0,00 %)
4. China	194 (4,90 %)	98,97 %	192 (5,05 %)	87,63 %	1,07	00:00:34	0,00 %	0 (0,00 %)	0,00 \$US (0,00 %)
5. Brazil	188 (4,75 %)	100,00 %	188 (4,95 %)	97,34 %	1,01	00:00:01	0,00 %	0 (0,00 %)	0,00 \$US (0,00 %)
6. Japan	134 (3,38 %)	99,25 %	133 (3,50 %)	85,07 %	0,94	00:00:10	0,00 %	0 (0,00 %)	0,00 \$US (0,00 %)
7. Russia	115 (2,90 %)	36,52 %	42 (1,11 %)	86,96 %	1,10	00:00:10	0,00 %	0 (0,00 %)	0,00 \$US (0,00 %)
8. Germany	99 (2,50 %)	100,00 %	99 (2,61 %)	89,90 %	1,06	00:00:14	0,00 %	0 (0,00 %)	0,00 \$US (0,00 %)
9. United Kingdom	79 (1,99 %)	98,73 %	78 (2,05 %)	89,87 %	1,03	00:00:17	0,00 %	0 (0,00 %)	0,00 \$US (0,00 %)
10. Italy	69 (1,74 %)	98,55 %	68 (1,79 %)	97,10 %	1,00	00:00:01	0,00 %	0 (0,00 %)	0,00 \$US (0,00 %)

Afficher les lignes : 10 Accéder à : 1 1 à 10 sur 104

Région ?	Acquisition			Comportement			Conversions		
	Sessions ? ↓	% nouvelles sessions ?	Nouveaux utilisateurs ?	Taux de rebond ?	Pages/session ?	Durée moyenne des sessions ?	Taux de conversion par objectif ?	Objectifs réalisés ?	Valeur de l'objectif ?
	195 % du total: 4,92 % (3 962)	75,90 % Valeur moy. pour la vue: 94,83 % (-19,96 %)	148 % du total: 3,94 % (3 757)	47,69 % Valeur moy. pour la vue: 86,70 % (-44,99 %)	3,44 Valeur moy. pour la vue: 1,20 (185,27 %)	00:03:22 Valeur moy. pour la vue: 00:00:31 (546,14 %)	0,00 % Valeur moy. pour la vue: 0,00 % (0,00 %)	0 % du total: 0,00 % (0)	0,00 \$US % du total: 0,00 % (0,00 \$US)
1. Quebec	159 (81,54 %)	73,58 %	117 (79,05 %)	38,36 %	3,96	00:04:05	0,00 %	0 (0,00 %)	0,00 \$US (0,00 %)
2. Ontario	23 (11,79 %)	78,26 %	18 (12,16 %)	91,30 %	1,17	00:00:06	0,00 %	0 (0,00 %)	0,00 \$US (0,00 %)
3. Alberta	4 (2,05 %)	100,00 %	4 (2,70 %)	75,00 %	0,75	00:00:00	0,00 %	0 (0,00 %)	0,00 \$US (0,00 %)
4. British Columbia	3 (1,54 %)	100,00 %	3 (2,03 %)	100,00 %	1,00	00:00:00	0,00 %	0 (0,00 %)	0,00 \$US (0,00 %)
5. Manitoba	2 (1,03 %)	100,00 %	2 (1,35 %)	50,00 %	1,50	00:03:20	0,00 %	0 (0,00 %)	0,00 \$US (0,00 %)
6. (not set)	1 (0,51 %)	100,00 %	1 (0,68 %)	100,00 %	1,00	00:00:00	0,00 %	0 (0,00 %)	0,00 \$US (0,00 %)
7. New Brunswick	1 (0,51 %)	100,00 %	1 (0,68 %)	100,00 %	1,00	00:00:00	0,00 %	0 (0,00 %)	0,00 \$US (0,00 %)
8. Saskatchewan	1 (0,51 %)	100,00 %	1 (0,68 %)	100,00 %	1,00	00:00:00	0,00 %	0 (0,00 %)	0,00 \$US (0,00 %)
9. Yukon Territory	1 (0,51 %)	100,00 %	1 (0,68 %)	100,00 %	1,00	00:00:00	0,00 %	0 (0,00 %)	0,00 \$US (0,00 %)

Annexe 5 :

Photographie aérienne du LET de Saint-Nicéphore

